

N.º 52. Du 3 frimaire an 13.
 LAISSEZ passer librement *Pierre Degout* proprié-
 natif d *Mauvillat* domicilié à *id.* municipalité
 d *id.* département d *le Cantal* âgé de 39 ans, taille
 d un m. 62 M cheveux *et* sourcils *châtains* yeux *châtains*
 front *grand* nez *aquiline* bouche *moynne* menton *roud.* visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
 allant *en Espagne* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif *du maire de Mauvillat*
 en date du *10 jour* et sur l'attestation du citoyen *Louis Caumel* demeurant
 à *Mauvillat* et du citoyen *J. Baptiste Briu* demeurant à
Mauvillat lesquels ont signé avec nous. *et led' Degout*
Caumel *Degout* *Briu*

N.º 53 Du 4 jour
 LAISSEZ passer librement *Jacques Chazette*
 natif d *Mauriac* domicilié à *id.* municipalité
 d *id.* département d *le Cantal* âgé de 34 ans, taille
 d un mètre 62 millimètres cheveux *et* sourcils *noirs* yeux *roux*
 front *petit* nez *ordinaire* bouche *grande* menton *pointu* visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
 allant *en Espagne* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif *du sous préfet de Mauriac*
 en date du *10 brumaire an 13* et sur l'attestation du citoyen *J. Baptiste Briu* demeurant
 à *Mauriac* et du citoyen *J. Baptiste Briu* demeurant à
Mauriac lesquels ont signé avec nous. *et led' Chazette*
Chazette *Caumel* *Briu*

N.º 54 Du 4 jour
 LAISSEZ passer librement *Antoine Lapuyre* *Sept* *amant*
 natif d *Idruge* domicilié à *id.* municipalité
 d *id.* département d *le Cantal* âgé de 28 ans, taille
 d un m. 62 millimètres cheveux *et* sourcils *châtains* yeux *roux*
 front *quarré* nez *aquiline* bouche *moynne* menton *redoué* visage
ovale marqué de petite vérole inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
 allant *en Espagne* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif *du sous préfet de Mauriac*
 en date du *30 brumaire an 13* et sur l'attestation du citoyen *J. Baptiste Briu* demeurant
 à *Mauriac* et du citoyen *J. Baptiste Briu* demeurant à
Mauriac lesquels ont signé avec nous. *et led' Lapuyre*
Lapuyre *Caumel* *Briu*

N.º 55
 LAISSEZ
 natif d
 d
 d un m
 front
 visage
 allant
 souffrir qu'il
 Le présent p
 Délivré d
 en date du
 à
 N.º 56
 LAISSE
 natif d
 d
 d un m
 front
 visage
 allant
 souffrir qu
 Le présent
 Délivré
 en date d
 à
 N.º 57
 LAISS
 natif d
 d
 d un
 front
 visage
 allant
 souffrir q
 Le présent
 Délivr
 en date
 à
 N.º 58
 LAISS
 natif d
 d
 d un
 front
 visage
 allant
 souffrir q
 Le présent
 Délivr
 en date
 à